

5.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Magnée Martine ; Courtois Cindy ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eléments de comptabilité générale (rappels)</li> <li>- Eléments de comptabilité spécifique aux assurances</li> <li>- Des flux financiers aux comptes annuels dans l'entreprises d'assurance (exposé introductif)</li> <li>- Analyse et restructuration des comptes annuels : bilan, compte technique non-vie, compte technique vie, compte non technique, annexes. Analyse technique des branches principales. Calcul et interprétation des ratios les plus significatifs.</li> </ul> Méthode des cas appliquée à une entreprise du marché.
Acquis d'apprentissage	Lecture et interprétation des comptes annuels des entreprises d'assurances. Exposé des grands mécanismes et caractéristiques de l'assurance à la lumière des comptes annuels. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Contenu Première partie : analyse financière de l'assurance : Rappel de comptabilité générale ; Notions de comptabilité d'assurances. Aspects spécifiques de l'assurance : cycle économique inversé, calcul des primes, estimation des provisions techniques ; Analyse et restructuration des comptes annuels. Calcul et interprétation des ratios significatifs ; Etudes de cas.  Deuxième partie : introduction aux normes IAS  Méthodes Activités en présentiel - Exposés magistraux - Exercices/TP Activités hors présentiel - Préparation des exercices - Rédaction de travaux
Autres infos :	Evaluation : Examen écrit et participation au cours  Support : ex : Transparents fournis via icampus
Cycle et année d'étude :	> <a href="#">Certificat d'université : Initiation à l'actuariat (15/20 crédits)</a> > <a href="#">Master [120] en sciences actuarielles</a>
Faculté ou entité en charge:	LSBA